

# Parc national de la Vanoise

## Orientation 3.6.2 Intégrer la biodiversité dans l'aménagement des domaines skiables

### Contexte

L'existence de procédures de planification spécifiques aux domaines skiables, avec les unités touristiques nouvelles et la gestion intégrée des domaines doivent permettre de favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité à une échelle appropriée.

[...]

### Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation de l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui relève d'une mission fondamentale du parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous, qui traduit une posture nouvelle de l'établissement public du parc national

### Lignes directrices de l'orientation

- Poursuivre l'effort d'équipement des câbles en dispositifs de visualisation qui permet une diminution significative des accidents mortels pour les oiseaux.
- Maintenir voire restaurer les habitats\* de reproduction et d'hivernage, éviter leur fractionnement et y limiter le dérangement en période sensible.
- Mener une réflexion à l'échelle de l'ensemble du domaine skiable pour concilier au mieux, et en amont des projets ponctuels d'extension, mais aussi de restructuration, les besoins d'équipement du domaine et la préservation des zones humides.

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<b>3.6.2.a</b> - Inventorier et équiper les câbles dangereux pour l'avifaune	Recensement, porter à connaissance des maîtres d'ouvrage, appui technique pour la	Visualisation des équipements communaux dangereux	OGM, gestionnaires de domaines skiables, DSF, RTE, ERDF, régies d'électricité, associations

# Parc national de la Vanoise

	<p>mise au point et l'amélioration</p> <p>des dispositifs de visualisation</p>		de protection de la nature
<p><b>3.6.2.b</b> - Élaborer et mettre en oeuvre des plans d'actions « zones humides » pour les domaines skiables présentant une forte densité de zones humides</p>	<p>Accompagnement de projet,</p> <p>expertise, soutien</p>	<p>Accompagnement de projet,</p> <p>soutien</p> <p>Mise en oeuvre dans domaines en régie communale</p>	<p>CEN73, APTV, gestionnaires de domaines skiables, Agence de l'eau, pays, associations de protection de la nature</p>
<p><b>3.6.2.c</b> - Élaborer et mettre en oeuvre des plans d'action</p> <p>tétras-lyre, perdrix bartavelle et lagopède à l'échelle des</p> <p>domaines skiables</p>	<p>Incitation, expertise, accompagnement,</p> <p>soutien</p>	<p>Mise en oeuvre dans domaines en régie communale</p>	<p>Gestionnaires de domaines</p> <p>skiables, OGM, Fédération de chasse, associations de protection de la nature</p>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4182

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-08 12:26